



Congrès
UNCCAS

Horizon 2014-2020

Les
politiques
sociales à
l'épreuve...
Construire
un nouveau
modèle

1^{er} et 2 octobre 2013
Vinci, centre international
de congrès - Tours

www.unccas.org/congres

Pré-programme





66^e Congrès UNCCAS

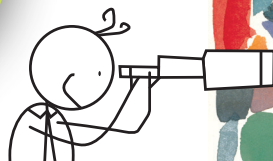


2014 signe le renouvellement des équipes municipales ainsi que de celles des conseils d'administration des centres communaux et intercommunaux d'action sociale. Le congrès national de l'UNCCAS, qui se déroulera à Tours les 1^{er} et 2 octobre 2013, sera donc l'occasion pour les élus présents d'échanger et de débattre sur les orientations du mandat à venir. À partir des problématiques principales identifiées dans le champ des politiques sociales (montée de la précarité, non recours aux droits, isolement, difficultés budgétaires du secteur médico-social...), des réformes engagées ou à venir (mise en œuvre du plan quinquennal de lutte contre la pauvreté dévoilé en janvier 2013, réforme de la prise en charge de la perte d'autonomie, décentralisation...) et des missions confiées aux CCAS/CIAS (coordination des acteurs, analyse des besoins sociaux, actions de soutien à la population...), les travaux de ce congrès tenteront de répondre aux questions suivantes: quels enjeux pour les six ans à venir en termes de politiques sociales de proximité? Quels moyens mobiliser? Quels partenariats pour répondre à la contraction des budgets? Quelles priorités d'action? Quel rôle pour l'État et les différents échelons de collectivités locales dans l'action sociale? Quelle contribution des CCAS/CIAS à l'élaboration d'un pacte social renouvelé?

Lundi
30
septembre

JOURNÉE STATUTAIRE

réservée aux adhérents



► 9h – 10h30

Réunion du bureau UNCCAS

- Hôtel de Ville de Tours
Salle Anatole France

► 10h30 – 13 h

Conseil d'administration UNCCAS

- Hôtel de Ville de Tours
Salle Anatole France

► 14h – 18h

Assemblée générale ordinaire

Assemblée générale extraordinaire
sur le thème du projet de modification
statutaire

- Hôtel de Ville de Tours - Salle des fêtes

👉 Le bureau, le conseil d'administration et l'assemblée générale, réunions réservées aux seuls membres de l'UNCCAS, feront par ailleurs l'objet d'une convocation, conformément aux statuts et au règlement intérieur de l'association.

► 18h – 19h15

Cérémonie de remise des Prix de l'innovation sociale locale

- Hôtel de Ville de Tours - Salle des fêtes

L'UNCCAS convie l'ensemble de ses adhérents à la cérémonie de remise des Prix de l'innovation sociale locale 2013. 26 000 euros de dotation seront répartis à cette occasion entre les quatre lauréats de ces prix.

Pour en savoir plus sur le Prix de l'innovation sociale locale et envoyer un dossier de candidature, avant le 14 juin, connectez-vous sur www.unccas.org/prix.

Avec le soutien de :



► 19h30

Cocktail

- Hôtel de Ville de Tours
Salle des mariages



mardi
1^{er}
octobre

8h : Ouverture du salon
Accueil café dans les allées du salon
Santé Social Expo pendant 1 h

Un même dispositif d'accueil est conjointement organisé pour les congressistes UNCCAS et pour les visiteurs du salon Santé Social Expo. L'accès au salon et aux ateliers proposés par Santé Social Expo est gratuit pour les congressistes. Inversement, les visiteurs s'étant simplement enregistrés pour le salon ne pourront accéder aux travaux de l'UNCCAS, réservés aux seuls participants munis d'un badge « Congressiste ». Pour des questions de sécurité, le port du badge est obligatoire pendant toute la durée de la manifestation.

► 9h – 10h30 - Forum 1

Prise en charge de la perte d'autonomie : vers une réponse en 2014 ?

Michèle Delaunay, ministre en charge des personnes âgées, a annoncé la mise en débat en 2013 d'un projet de loi sur la prise en charge, l'accompagnement et la prévention de la perte d'autonomie. Après la forte déception, voire la colère, provoquée par l'abandon du processus engagé en 2011, alors que l'ensemble des fédérations du secteur s'y étaient fortement investies, les engagements doivent être tenus. L'analyse des rapports Aquino et Broussy permet d'ébaucher les contours du futur texte, mais les propositions sont loin de faire l'unanimité. Solvabilisation des personnes âgées, financement des équipements, organisation du secteur... autant de sujets sur lesquels les CCAS/CIAS seront impactés et doivent faire entendre leur voix.

► 9h15 – 10h45 - Forum 2

État et action sociale : quelle place, quelles responsabilités ?

Alors que certaines collectivités dénoncent une décentralisation qui n'est pas allée au bout de sa logique, d'autres plaident pour un maintien du rôle de l'État comme garant de l'équité territoriale et de l'égalité de traitement. Les sujets sont nombreux et souvent délicats : domiciliation, accueil des populations nomades (gens du voyage, demandeurs d'asile, Roms...), hébergement d'urgence, droit au logement opposable... L'État conserve des responsabilités et doit les exercer, y compris en prenant sa part du financement. Pour autant, la restriction des crédits, qu'ils soient locaux ou nationaux, commande de mieux articuler les interventions de chacun et de renforcer les complémentarités. Mais la cohésion sociale passe aussi par le renouveau du partenariat entre l'État et les acteurs locaux dans un cadre où la confiance mutuelle doit l'emporter sur les contraintes réglementaires et le contrôle.

► 9h30 – 11h - Forum 3

L'Europe sociale se construira-t-elle d'ici à 2020 ?

Même si une grande partie de notre législation découle des décisions prises à Bruxelles, l'Europe reste une réalité peu tangible pour les acteurs locaux. Si l'action sociale demeure majoritairement du ressort des États, nombre de réglementations entraînent des répercussions sur l'organisation et le fonctionnement des structures locales: révision des modalités d'accès aux fonds structurels, mise en place du fonds d'aide aux plus démunis, réglementation des services sociaux d'intérêt général... Au-delà de ces éléments épars, émerge-t-il une véritable réflexion européenne sur l'action sociale? Comment se traduiront pour les acteurs locaux les objectifs affichés de réduction de la pauvreté, de renforcement de la participation citoyenne ou encore d'accroissement du taux d'emploi ?

► 11h – 11h30

Atelier e-learning



UNCCAS Formation vous présente ses modules d'autoformation sur Internet destinés aux aides à domicile: « Professionnalisation des aides à domicile » et celui s'adressant aux responsables et encadrants de services d'aide à domicile « La démarche qualité ».



Des activités de découverte de la Ville, de ses musées et de l'œuvre urbaine autour du tramway, vous seront proposées lors de l'inscription au congrès.

► 11h15 – 12h15

Table ronde consacrée à la restitution des résultats du baromètre UNCCAS/ Gazette Santé Social relatif aux phénomènes de précarité

Effets persistants de la crise économique, aggravation et enracinement de la précarité, augmentation des demandes d'aides, confirmation de l'apparition de nouveaux publics... autant de constats identifiés lors des précédentes éditions du baromètre et qui seront à nouveau confrontés à l'épreuve de la réalité, avec cette année une attention portée à la problématique spécifique des difficultés d'accès aux soins et à la santé.

► 11h30 - 12 h



Atelier CASELI

Présentation du Centre d'Action Sociale En Ligne (CASELI) développé par l'UNCCAS afin de faciliter l'information et l'accès aux droits. Il recense et rassemble les différentes aides et dispositifs sociaux, quelle que soit votre situation.

► 12h15 – 12h45

Inauguration du salon

► 12h15 – 14h

Déjeuner

► **13h30 – 14h30**

Café servi dans les allées du salon

► **14h30 – 17 h • Plénière d'ouverture**

Approche économique des questions sociales

Avec près de 34 % de son PIB consacré aux dépenses de protection sociale - vieillesse, maladie, invalidité, chômage, famille - la France arrive en tête de l'Union européenne. Dans l'hexagone comme ailleurs en Europe, ces dépenses publiques ont joué un rôle d'amortisseur de la crise.

Parallèlement, les dépenses sociales des Départements, mais aussi des communes et de leurs CCAS, n'ont cessé de progresser ces dernières années, soit respectivement 34 milliards d'euros en 2010 pour les premiers et 5,3 milliards pour les communes de plus 10 000 habitants.

Pour autant, les ressources ne progressant pas aussi vite que les dépenses, la question se pose de l'efficacité des politiques publiques dans le champ social, et cela à la fois au plan national et local.

Jusqu'à quand et à quel point les acteurs locaux pourront-ils faire face à la progression des besoins sociaux? Le temps de l'État providence est-il compté? Dans quelle mesure le service public à la Française peut-il résister à la crise et, au-delà, faire valoir sa valeur ajoutée dans un contexte européen et international en constante mutation?

► **17h15 à 18h15**

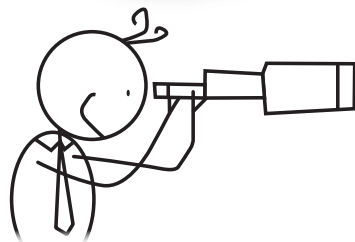
Conférence Gazette Santé-Social

Lutter contre la pauvreté des enfants

Près de 9 % d'enfants de moins de 16 ans sont pauvres au regard du seul critère financier. Comment les accompagner pour leur permettre d'accéder à une vie d'adulte épanouissante? Quid du suivi du plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale? Quelles sont les initiatives menées par les collectivités amies des enfants?

► **19 h**

Fermeture du salon



► **9h – 10h30 - Forum 4**

**Retour à l'emploi :
les ressources de l'économie
sociale et solidaire**

Alors que nous assistons à l'enlèvement de la précarité et à la montée constante du chômage, il devient plus que jamais nécessaire de s'interroger sur les moyens d'endiguer cette spirale et d'accompagner au retour à l'emploi des personnes qui en sont de plus en plus éloignées et connaissent des situations alarmantes d'isolement social. Dans ce contexte sombre, le secteur de l'économie sociale et solidaire apparaît comme un levier possible, dans ses méthodes et approches nouvelles comme dans ses dispositifs innovants. Soutien à l'économie locale, mobilisation citoyenne, mixité sociale, sont autant de valeurs qui sous-tendent des initiatives qui ont déjà pu faire leurs preuves. À l'heure où se prépare une loi cadre sur le secteur, le rendez-vous ne doit pas être manqué pour lui donner tous les moyens de transformer l'essai!

► 9 h – 10 h30 - Forum 5

Agir contre l'isolement social : nouvelles méthodes, nouvelles réponses

Effritement des solidarités familiales, dilution des liens sociaux, exclusion du marché du travail, perte du sentiment d'appartenance à la société... Les causes de l'isolement social sont multiples et touchent l'ensemble de la population, même si cet isolement s'intensifie au fur et à mesure que la situation personnelle se précarise. La société a changé tandis que l'État n'a plus les moyens de s'appeler « Providence ». Le diagnostic étant posé, tous – État, collectivités, associations... – s'accordent sur la nécessité de rechercher des réponses originales, appuyées sur des solidarités nouvelles de proximité. Réseau de bénévoles, équipes de visiteurs à domicile, accorderies, services itinérants, illustrent ces nouvelles dynamiques au cœur de la reconquête de notre cohésion sociale.

► 9 h – 10 h30 - Forum 6

Garantir l'accès aux soins et à la santé, un enjeu sociétal

Le constat est connu et partagé par tous : le renoncement aux dépenses de santé suit très rapidement l'aggravation de la situation financière. Dans le même temps, les dispositifs d'accès aux soins – CMU-C, aide à l'acquisition de la complémentaire santé, domiciliation pour l'accès à l'Aide médicale État, examen de santé gratuit - enregistrent des taux records de non recours. Permettre à chacun de faire valoir son droit à être soigné est nécessaire mais insuffisant : il faut aussi rétablir le lien entre la personne et le système de santé, ce qui passe par la restauration de la relation à soi et de l'estime de soi. Dans toutes ces dimensions, les CCAS/CIAS ont un rôle à jouer et au-delà sans doute une responsabilité : contribuer à sensibiliser les acteurs de la santé sur les spécificités de l'accueil et de l'accompagnement des personnes en grande précarité.



► 9 h à 10 h Conférence Gazette Santé Social

Handicap, quelle accessibilité des établissements de soins et médico-sociaux en 2015 ?

Les objectifs de la loi de 2005 ne seront pas tenus. Pourtant des progrès considérables ont été réalisés. Quelles sont les pratiques innovantes ? Comment financer la mise en accessibilité ? Tous les handicaps ont-ils été pris en considération dans cette mise en accessibilité ?



► 10h30 – 11h Atelier e-learning

UNCCAS Formation vous présente ses modules d'autoformation sur Internet destinés aux aides à domicile : « Professionnalisation des aides à domicile » et celui s'adressant aux responsables et encadrants de services d'aide à domicile « La démarche qualité ».

► 10h30 – 11h15

Pause-café dans les allées du salon

► **11h – 12h30 - Forum 7****Élu(e) de l'action sociale locale : innover pour réussir**

« Toutes les politiques doivent intégrer la composante sociale » est en substance le message passé par le Premier Ministre lors de la conférence nationale de lutte contre la pauvreté qui s'est tenue en décembre 2012. Si dans le discours, qu'il soit national ou local, cette dimension de transversalité de l'action sociale progresse, elle n'est pas toujours une réalité dans les faits. Pourtant, certaines initiatives, innovantes et dynamiques, voient le jour, comme l'élaboration de projets sociaux communaux associant toutes les politiques municipales. L'élu en charge des questions sociales a ici toute sa place et toute sa pertinence afin d'impulser cette dynamique transversale, d'irriguer le social dans chacune des politiques conduites par ses collègues élus, ou de porter des logiques de coordination avec l'ensemble des acteurs locaux. Il s'agit ainsi d'initier une nouvelle gouvernance locale plaçant l'action sociale au cœur des réflexions. Les résultats de l'enquête UNCCAS « Qui sont les vice-présidents des CCAS/CIAS ? » seront présentés lors de ce forum.

► **11h45 – 12h15****Atelier CASELI**

Présentation du Centre d'Action Sociale En Ligne (CASELI) développé par l'UNCCAS afin de faciliter l'information et l'accès aux droits. Il recense et rassemble les différentes aides et dispositifs sociaux, quelle que soit votre situation.

► **12h15 – 14h****Déjeuner**► **13h30 – 14h15****Café servi dans les allées du salon**► **11h – 13h - Rencontre****CCAS d'Outre-Mer : s'adapter, valoriser et innover**

Avec le soutien de :

groupe
chequedejeuner



Derrière cette thématique, se profile la question de la poursuite de la transition des zones ultra-marines vers une dynamique de développement, en respectant la logique de modèles spécifiques tenant compte des contingences locales. Quelles voies complémentaires et alternatives pour concilier les modes de vie traditionnels et la modernité ? Quels schémas d'action sociale territoriaux proposer pour une meilleure gouvernance de l'action sociale ? Comment relever le défi de l'autosuffisance, moteur pour les Outre-Mer et nécessité pour les CCAS ? Quelle ingénierie mettre en œuvre pour répondre aux enjeux particuliers des CCAS/CIAS ultra-marins ?

► 14 h 30 – 16 h 30 - Plénière

Communiquer le social

Le secteur social souffre depuis longtemps d'un déficit d'image. Représentations, idées reçues, difficultés des élus et des travailleurs sociaux eux-mêmes à communiquer auprès du grand public voire au sein même des équipes municipales, rôle des médias... D'où viennent ces difficultés à valoriser l'action sociale de proximité et son impact en termes

d'emplois, de lien social, d'innovation... ? Comment et avec quels outils surmonter ces difficultés ? Dans quelle mesure faire évoluer les représentations individuelles et collectives ? A l'aube du prochain mandat, il s'agira de montrer en quoi le fait de mieux communiquer le et sur le social constitue un véritable enjeu politique.

► 16 h 45 – 18 h - Forum d'actualité / Forum 8

Difficultés d'accès aux biens essentiels : comment inverser la tendance ?

Le baromètre annuel UNCCAS/Gazette Santé social a, en 2012, pointé de manière significative la prédominance des dépenses du quotidien comme sources des difficultés financières des ménages en situation de précarité. Le budget consacré aux « fluides » (électricité, gaz, eau) occupe le premier rang tandis que les CCAS/CIAS ont vu leur enveloppe d'aides financières fléchies sur ces dépenses doubler de 2006 à 2012 pour en représenter 26 %. Le poids de l'aide alimentaire reste

préoccupant et se pose la question de la mobilité et de l'égal accès aux technologies de l'information et de la communication – téléphonie mobile, internet. Les CCAS/CIAS doivent faire valoir leur expertise pour alimenter les réflexions et débats nationaux sur la création de nouveaux dispositifs de solidarité ou l'amélioration de ceux existants, dans la mesure où nombre d'entre eux trouvent leur origine dans des expérimentations locales.

► 15 h 30 à 16 h 30

Conférence Gazette Santé Social La liberté d'aller et venir des personnes âgées

Le Contrôleur général des lieux de privation de liberté a proposé d'intervenir dans les EHPAD suscitant de vives réactions. Faut-il un contrôle supplémentaire ? Qu'en est-il du domicile (lorsque les professionnels enferment la personne atteinte de pathologies neuro-dégénératives dans son appartement) ? Comment concilier obligation de sécurité et libertés ?



► 19 h

Fermeture du salon

LES INFOS PRATIQUES

Journée statutaire du 30 septembre 2013

À partir de 9 h

BUREAU ET CONSEIL D'ADMINISTRATION

Hôtel de Ville de Tours

Salle Anatole France
1-3 rue des Minimes
37926 Tours CEDEX 9

À 14 h,

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Hôtel de Ville de Tours

Salle des fêtes
1-3 rue des Minimes
37926 Tours CEDEX 9

À 18 h,

CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX DE L'INNOVATION SOCIALE LOCALE

Congrès des 1^{er} et 2 octobre 2013

PALAIS DES CONGRÈS DE TOURS

Vinci -26 boulevard Heurteloup
37000 Tours
CS24225 – 37042 Tours CEDEX 1

Modalité d'inscription

Les demandes d'inscriptions par téléphone ou par courrier ne seront pas acceptées.

Vous pouvez vous inscrire via le site www.unccas.org/congres. Le formulaire de préinscription doit être rempli en ligne par chaque participant. Le récapitulatif de préinscription doit être imprimé, daté, signé, et envoyé par email en fichier PDF ou par courrier postal à :

UNCCAS – Service congrès

Villa Souchet - 105 avenue Gambetta
BP 3

75960 Paris CEDEX 20

E-mail : congres@unccas.org

Lorsque vous envoyez votre récapitulatif de préinscription, vous validez définitivement votre inscription.

Date limite des inscriptions :

vendredi 20 septembre 2013 (inclus)

Prix des inscriptions au congrès et aux prestations annexes :

Prix adhérents UNCCAS :

190 € la journée et 290 € les deux jours.

Une réduction de 50 % est accordée
aux communes de moins
de 5 000 habitants.

Prix non adhérent :

390 € la journée 480 € les deux jours.

Prix des déjeuners :

35 € par déjeuner.

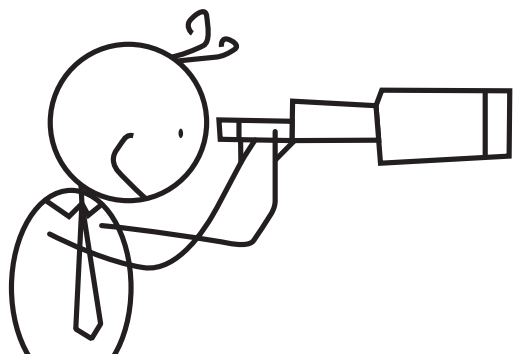
Prix étudiants :

30 € les deux jours, sur présentation d'une carte d'étudiant en cours de validité au moment de l'inscription.

ÉLUS

L'UNCCAS dispose de l'agrément ministériel pour la formation des élus. Ces derniers peuvent donc faire émarger leur participation au congrès au budget formation de leur collectivité.

Le code général des collectivités territoriales reconnaît aux élus locaux un droit individuel à la formation. Ainsi, toutes les sommes engagées dans le cadre de la formation des élus peuvent être imputées au budget et représentent d'ailleurs une dépense obligatoire (loi 92-108 du 03/02/1992). Le budget formation des élus est plafonné à 20 % du montant des indemnités annuelles de l'ensemble des élus de la collectivité.



Facturation

POUR LES ADHÉRENTS À L'UNCCAS

Votre règlement devra être effectué (mandat administratif) dès réception de la facture à :
UNCCAS

5, rue Sainte-Anne

59 043 Lille CEDEX

POUR LES ORGANISMES

NON-ADHÉRENTS À L'UNCCAS

Votre règlement devra être effectué au moment de votre confirmation d'inscription. Une facture acquittée vous parviendra dès enregistrement de votre inscription et de votre règlement.

Conditions d'annulation

Toute annulation devra être adressée par courrier postal ou par télécopie à :

UNCCAS – Service congrès

**Villa Souchet - 105 avenue Gambetta
BP 3**

75 960 Paris CEDEX 20

Télécopie : 01 53 19 85 51

En cas d'annulation avant le vendredi 20 septembre 2013 – cachet de la poste faisant foi, 25 euros vous seront facturés au titre des frais de dossier.

Au-delà de cette date, l'intégralité des frais engagés (inscription au congrès, déjeuners) sera due en totalité.



Transport/réduction

Grâce au fichet de réduction SNCF, bénéficiez d'une remise de 20 % sur votre trajet en train, valable pour un aller-retour. Le fichet est à demander au moment de votre inscription en ligne. Il vous sera adressé par voie postale.

Bénéficiez de tarifs préférentiels sur vos trajets en avion avec :



Code Identifiant (ID) à communiquer lors de la réservation : **19394AF**

Valable pour un transport du 25 septembre au 7 octobre 2013.

www.airfrance.fr

Réservation hôtelière

Le bulletin de réservation hôtelière est accessible à partir de l'adresse :
www.unccas.org/hotels

Tours événements

VINCI – VINCI/HEBERGEMENT

Madame Morgan Le Duff

26, boulevard Heurteloup

CS24225 – 37 042 Tours CEDEX 1

Tél. : 02 47 70 70 70

Télécopie : 02 47 66 42 43

E-mail : mleduff@tours-evenements.com

Organisation

Contact : Rama SOW

UNCCAS

Villa Souchet – 105, avenue Gambetta

75 960 Paris CEDEX 20

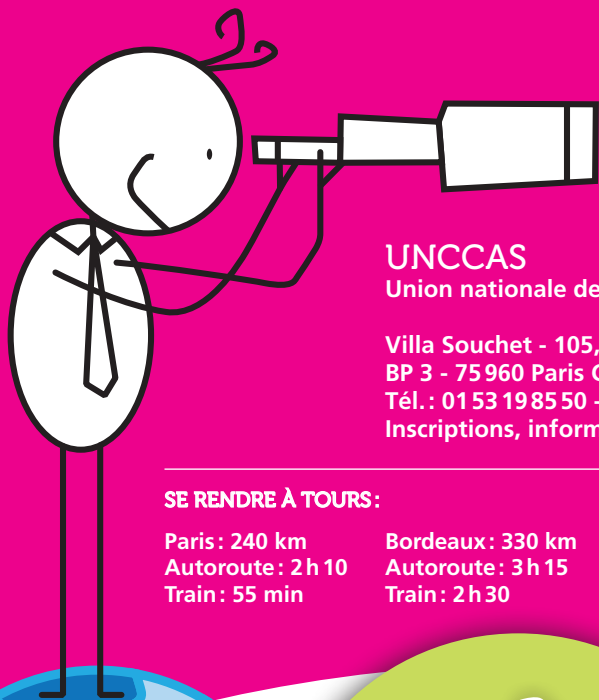
Tél. : 01 53 19 85 53 – 06 33 72 87 50

Télécopie : 01 53 19 85 51

E-mail : congres@unccas.org

Accédez directement au bulletin d'inscription :





UNCCAS

Union nationale des centres communaux d'action sociale

Villa Souchet - 105, avenue Gambetta

BP 3 - 75 960 Paris CEDEX 20

Tél. : 01 53 19 85 50 - Télécopie : 01 53 19 85 51

Inscriptions, informations : www.unccas.org/congres

SE RENDRE À TOURS :

Paris : 240 km

Autoroute : 2 h 10

Train : 55 min

Bordeaux : 330 km

Autoroute : 3 h 15

Train : 2 h 30

Nantes : 196 km

Autoroute : 1 h 45

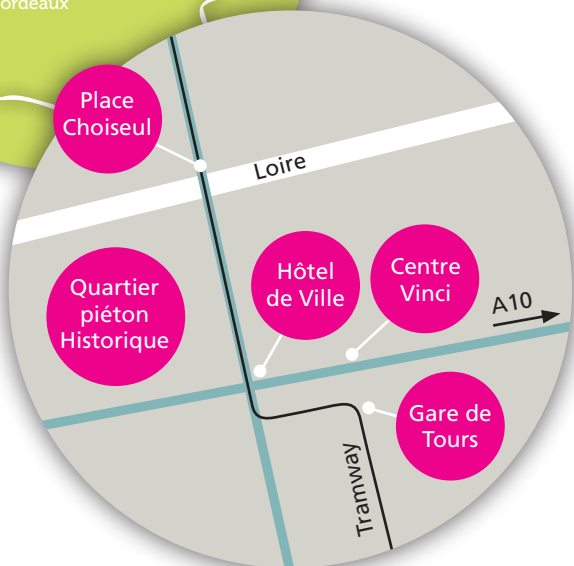
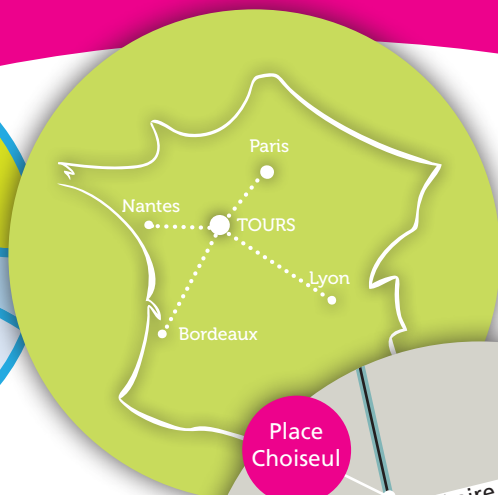
Train : 1 h 30

Lyon : 432 km

Autoroute : 4 h

Train : 3 h 30

Avion : 1 h 55



Idéalement placés, l'Hôtel de Ville, le Centre de congrès Vinci et la gare SNCF de Tours sont situés dans un rayon de 400 m, à 10 minutes à pied du quartier piéton historique Plumereau et de la Loire, et à proximité de l'autoroute A10